



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

FEUILLE de CONVOCATION mise à jour du 19 juillet 2013

CHAMPIONNAT RÉGIONAL PAR ÉQUIPES 2014

cocher les cases utiles

MASCULIN
FÉMININ

SENIORS :


SENIORS + :
35 45 55 65

DIVISION :

Poule :

- Lire attentivement les articles 26 à 28, 39 à 44, 69-70, 74-75 et 77-78 des Règlements Sportifs relatifs aux convocations et à l'ordre des parties.
- Le club visité doit envoyer au club visiteur une « Feuille de Convocation », au moins 10 jours avant la date OFFICIELLE prévue pour la rencontre (art. 26.1 des règlements sportifs).
- Le capitaine de l'équipe visiteuse doit obligatoirement avoir un contact téléphonique avec le capitaine de l'équipe visitée, au plus tard 3 jours avant la date prévue de la rencontre (art. 26.2 des règlements sportifs).
- Un accord entre les 2 capitaines est suffisant mais **indispensable** pour avancer une rencontre (art.34 des règlements sportifs).
- Une partie peut être perdue si l'un des joueurs ne peut pas présenter sa licence ou son « **certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis en compétition** », en cours de validité.

CLUB VISITÉ : Équipe n°

NOM, Prénom du capitaine : 

CLUB VISITEUR : Équipe n°

Jour et date de la RENCONTRE :

heure de convocation : h n° de journée du Championnat :

Conditions de la rencontre.

Nom du site (joindre plan si nécessaire) :

Adresse :

..... 

Nombre de courts mis à disposition : nature du revêtement :

date d'envoi de la convocation : / /

Signature et cachet du « Club visité »